

Conseil de quartier Centre du 16 avril 2024

à la Maison des Aînés et des Aidants

Compte-rendu

Compte-rendu proposé par les Habitants Co-animateurs

Présents :

Ville de Rennes : Didier le BOUGEANT (Adjoint à la Maire délégué au Quartier Centre- Ville),
Cyrille MOREL (Adjoint à la Maire, Délégué à la propreté), Laurent HAMON (Conseiller municipal,
Vice-président à Rennes Métropole, Déchets et Économie Circulaire), Soizic GUISELIN
(Responsable de la Maison des Aînés et des Aidants au Centre Communal d'Action Sociale -
CCAS), Carole FOURNIER (Responsable du suivi des collectes des déchets à Rennes Métropole)
Vincent FIEVEZ (Responsable du Service Propreté et Fête à la Ville de Rennes), Mickaël MARREC
(Responsable de secteur collecte centre-ville à Rennes Métropole), Tifenn CONTIVAL, Christine
RABU, Benoît HOUILLOT (Direction de Quartiers Centre)

Habitants Co-animateurs : Aricia HERMANN, Norbert LUCAS, Agnès AIGRET-MIRIEL, Brigitte
ELEOUET, Bertrand COUASNON, Guillaume BERNARD.

Excusé :

Habitants Co-animateurs : Karim CISSE

Ordre du jour :

Visite de la Maison des Aînés et des Aidants par sa directrice Soizic GUISELIN

- La salubrité-propreté en centre-ville
- Point sur la végétalisation en cours et à venir dans le centre-ville par les Habitants
Co-animateur
- Point sur la sécurité en centre-ville par les Habitants Référents Sécurité
- Point sur les travaux en cours dans le quartier centre
- Point dotation quartier par la Direction de quartiers centre



1. Visite de la Maison des Aînés et des Aidants (MDAA)

Nous remercions Madame Soizic GUISELIN pour son accueil et visite des lieux. La MDAA a été inaugurée en 2019. C'est un lieu d'écoute personnalisée et confidentielle qui propose un accompagnement aux familles. C'est également un lieu de promotion et de prévention pour les personnes de 60 ans et plus et pour leurs proches aidants.

Elle nous a fait une visite commentée des lieux, et nous a fait découvrir un appartement témoin qui permet de visualiser des solutions simples. Sa passion pour les aînés se ressent à travers son parcours toujours au service des personnes âgées et leurs proches, Directrice d'EHPAD - DRH-bénévole (banque Alimentaire Rennes, Lutte contre la pauvreté)

2. La salubrité-propreté en centre-ville

Les Élus nous exposent la répartition des tâches entre la ville (propreté) et la métropole (gestion des déchets)

La politique menée par Rennes Métropole en matière de déchets s'organise autour d'une double ambition : réduire la production de déchets et accroître la valorisation de ceux qu'on ne peut éviter.

La Ville de Rennes réalise un effort particulier pour maintenir le domaine public propre en toutes circonstances.

Objectif : garantir un environnement de qualité, agréable à vivre, au bénéfice de l'ensemble des Rennais.

Constat :

"Il y a une insatisfaction et une attente des riverains sur la question de la propreté, de la salubrité et sur la fréquence de l'enlèvement des déchets. La situation est jugée globalement insatisfaisante car des habitants ont le sentiment d'une dégradation de la situation, en particulier en centre-ville, en raison des mégots, des tags, des déjections canines, des papiers et des emballages jetés par terre..."

Les déchets :

Sur la production des déchets, le débat s'oriente sur l'origine des déchets :

- Le développement d'établissements de vente à emporter et de restauration industrielle génèrent beaucoup d'emballages (papiers, cartons) et engorgent les points d'apports volontaires (PAV).

- Didier Le Bougeant, hormis la mise en place d'une taxation spécifique de ces établissements, indique que la marge de manœuvre de la municipalité est très faible pour limiter la quantité de ces emballages produits.



Au regard de ce constat, la question du nombre de Points d'Apports Volontaires (PAV) se pose

- Laurent Hamon nous précise qu'il y a sur la ville 3 000 PAV et que 200 d'entre eux font l'objet d'incivilités et constate que sur le centre-ville, il y a une réelle surproduction de déchets.

Sont prévus :

- Fréquences améliorées (actuellement 2 passages par semaine pour les recyclables et tous les jours pour les ordures ménagères)
- Retrait des encombrants par vélo afin de limiter les émissions carbone
- Réflexion en cours sur le nettoyage des PAV

Laurent Hamon précise qu'il y a une réflexion en cours pour tester des nudges (outils visuels pour modifier nos comportements au quotidien sous forme d'incitation) et ainsi agir pour éviter les incivilités autour des PAV.

En centre-ville, la collecte des déchets organiques est prévue à compter du printemps 2025 avec la mise en place de PAV (abris-bacs) spécifiques et un ramassage 2 fois par semaine et un nettoyage 1 fois par semaine. Un agent attitré passera dans les immeubles pour expliquer la marche à suivre et remettre un bio-seau à chaque foyer.

La propreté

Le problème de la propreté a été soulevé, notamment en ce qui concerne le nettoyage des PAV et les trottoirs non-accessibles aux engins de nettoyage municipaux. La question de l'obligation pour les commerçants de nettoyer leur pas-de-porte se pose.

Le secteur du passage Plélo est évoqué. Cette problématique dure depuis plusieurs années et Didier Le Bougeant indique que le problème est en cours de médiation et être en attente de l'acte notarié pour déterminer les parties privées et les parties publiques et ainsi définir la responsabilité de chacun en termes de nettoyage.

À ce jour, la ville nettoie la voirie allant au-delà de son champs d'intervention géographique (espace privé).

La salubrité :

La gestion des nuisibles est assurée par le service Santé Environnement de la Ville de Rennes

Prolifération des rats, plusieurs causes :

- Le dérèglement climatique (buses d'eau asséchées qui favorisent la reproduction)
- Canalisations privées en mauvais état
- Le surplus de nourriture lié à la vente à emporter et la consommation dans la rue qui génère des déchets et dont les rats se nourrissent.
- Les containers aériens ne sont pas étanches
- Nourrissage volontaire



Solutions proposées :

- Augmentation de la fréquence d'enlèvement des déchets (février 2025)
- Remplacement des PAV par des bacs plus étanches (en cours depuis le printemps 2024)

3. Dotation du Quartier Centre

Un projet est déposé par l'association « Accorder Le Temps », la porteuse de projet nous expose son projet :

« Pour promouvoir et de proposer la pratique d'activités corporelles pour le mieux-être des personnes (massages, ayurvéda, danse, méditation, etc). Delphine GILLET encadre et organise des événements et des consultations dans le cadre de ses pratiques. Elle est membre fondatrice et administratrice de l'association "Accorder Le Temps", association collégiale dont le but est de communiquer auprès du public sur les méthodes dites de développement personnel et de réunir les personnes désireuses de s'informer et de participer aux activités de l'association. Elle soutient, organise, développe et médiatise toutes actions (publications, rencontres, conférences, festivals, spectacles, stages et ateliers...) relatives à cet objet et crée des passerelles entre pratiques de loisirs, culturelles et artistiques. Elle encourage la rencontre entre les professionnels et les amateurs dans un esprit d'échange, de collaboration, de valorisation des initiatives individuelles ou collectives grâce au partage des idées et à la mutualisation des actions. »

Ce projet est accompagné par le Collectif d'Animation du Centre-Ville (CACV)

Mise au vote

8 abstentions, 12 pour, 0 contre

Le projet est validé pour un montant de 800,00 €

Le reste de l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance du Conseil de quartier.

Le prochain conseil de quartier se tiendra mardi 28 mai à 18h30 au Jeu de Paume.